



Ardenne-Famenne

Ardenne-Famenne

Marloie, le 7 mars 2025

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE RENDEUX

Compte-rendu de la réunion plénière « BiodiverCité »

Salle du Conseil, le 5 mars 2025



OBJECTIFS DE LA RÉUNION :

- Présenter l'appel à projets BiodiverCité et les réalisations des éditions précédentes
- Mettre en œuvre les projets retenus lors de l'appel 2024

A L'ISSUE DE CETTE REUNION, ACTIONS À RÉALISER

QUOI ?	QUAND ?	QUI ?
Rencontres des sous-groupes pour avancer sur les différentes pistes évoquées	D'ici le 15 mai, à leur convenance	Chaque sous-groupe
Faire rapport à Laurie	15 mai	Chaque sous-groupe
Organiser une réunion plénière pour faire le point	28 mai	Laurie et FRW

À L'ORDRE DU JOUR :

1. Mot d'accueil

Cédric Lerusse, Bourgmestre, accueille les participants et brosse rapidement le contexte de la réunion.

Il rappelle l'implication concrète de la commune en matière d'environnement, notamment via les postes de Laurie Scius et ceux des ouvriers en charge de la gestion des espaces verts et de la propreté. Suite à la réunion organisée en avril 2024, la commune a répondu à l'appel à projets BiodiverCité 2024 et a reçu l'accord de la Wallonie sur les projets proposés. Il s'agit maintenant de les mettre en œuvre.

Chacun se présente lors d'un tour de table.

2. L'appel à projets « BiodiverCité »

Laurie rappelle que, depuis 2021, l'appel à projets « BiodiverCité » remplace les anciens subsides natures (PCDN, Maya, semaine de l'Arbre) en un seul et même subside. Cette refonte vise différents objectifs :

- Inciter les communes à développer des projets « nature » plus impactants
- Permettre à toute commune wallonne de rentrer des projets et faciliter les démarches administratives.
- Collaborer avec les citoyens/associations

Par ailleurs, la commune doit s'engager à

- Conscientiser les citoyens à l'engagement communal en faveur de la nature
- Entretenir et maintenir les aménagements 15 ans minimum
- Garantir l'accès de l'aménagement au public

Le montant de la subvention peut s'élever jusqu'à 12.000 € par an selon les projets rendus :

- 10.000 € pour les fiches-actions (les actions de sensibilisation sont plafonnées à 1500 € toutes thématiques confondues)
- 2000 € spécifiquement dédiés à la distribution lors de la « Semaine de l'arbre »

L'appel à projets vise à un partenariat entre Commune et citoyens.

Il s'articule autour de 9 thématiques d'actions. Ces axes sont autant de possibilités d'actions en faveur de la biodiversité.



3. Les projets menés à Rendeux précédemment

La Commune de Rendeux n'a pas attendu le subside BiodiverCité pour mettre en œuvre des actions en faveur de la Nature. Si nous reprenons les projets les plus récents :

En 2020 :

- Création d'un espace vert à Marcouray (près de la centrale électrique).
- Plantation de 105 fruitiers demi-tige, à Jupille, Ronzon et Trinal, dans le cadre de l'opération « Une Naissance Un Arbre » (UNUA).

BiodiverCité 2021 (mise en œuvre en 2022)

- Mise en valeur de la promenade des arbres remarquables de Waharday (le projet a été réalisé en partenariat avec le DNF et l'école).
- Semaine de l'Arbre 2022 : distribution des plants aux citoyens.

BiodiverCité 2022 (mise en œuvre en 2023)

- Sensibilisation à la biodiversité :
 - ➔ Atelier plantation et taille des fruitiers
 - ➔ Spectacle « Nourrir l'Humanité »

- Semaine de l'Arbre 2023 : distribution des plants aux citoyens.

BiodiverCité 2023 (mise en œuvre en 2024)

- Semaine de l'Arbre 2024 : distribution des plants aux citoyens.

4. Mise en œuvre de l'appel à projets BiodiverCité 2024

Par rapport à la réunion d'avril 2024, trois propositions n'ont pas été retenues pour cet appel :

- Panneaux « Zéro pesticide » : ce n'était pas subventionnable dans ce cadre, le groupe proposant a été redirigé vers d'autres aides.
- Gestion des espèces exotiques envahissantes : le Contrat de rivière Ourthe, habitué à gérer ce type de projet, a expliqué qu'il fallait des budgets très importants pour avoir des résultats probants (excavation et traitement des terres...). Ce n'était donc pas envisageable dans le contexte de BiodiverCité.
- Végétalisation des cimetières : des interventions préliminaires sont nécessaires, notamment pour retrouver de l'espace libre. Il s'agit donc de mener une campagne d'affichage pendant deux Toussaint (c'est fait), d'évaluer l'intérêt historique des tombes abandonnées, de créer un ossuaire, de mener une campagne d'exhumation... Ensuite, il sera possible de repenser le cimetière pour le rendre plus vert (allées, espaces non utilisés...). De plus en plus d'exemples de cimetières réaménagés existent en Wallonie et la commune va en visiter plusieurs (Arlon et Marche) pour s'inspirer des bonnes pratiques. Une formation est également prévue en 2025.

Quatre projets ont été déposés et retenus par la Wallonie :

- Préservation des oiseaux, rapaces et chauves-souris : voir plus loin pour les détails. C'est la fiche qui a le plus besoin de l'implication des habitants.
- Une Naissance Un Arbre (UNUA) : le principe est bien connu de la commune. La difficulté qui apparaît est de trouver des lieux où réaliser les plantations pour chaque édition. Pour cette année, les plantations de 98 arbres ont eu lieu autour de la nouvelle maison de village de Beffe, près du parking Schérès et du pumprtrack et le long de la voie lente reliant l'école à la salle Schérès.
- Formation du personnel : plusieurs sujets sont déjà évoqués (taille des fruitiers, gestion des espèces exotiques envahissantes, cimetières verts...).
- La semaine de l'arbre : fin novembre 2025, sur le thème de la haie fleurie. Il s'agit d'une part de l'achat et la distribution de plants (au moins 10 espèces indigènes – budget de 2000 €) et d'autre part, de l'organisation de deux animations de sensibilisation du grand public (balade et atelier « cuisine sauvage », atelier sur le compostage dans les écoles...). Un appel au groupe d'éco-composteurs créé via une formation Idelux en 2023-2024 sera prévu.

5. Fiche « Préservation des oiseaux, rapaces et chauves-souris »

5.1. Contenu de la fiche

L'objectif est de préserver des populations existantes et d'attirer de nouvelles populations d'hirondelles, de rapaces (principalement les chouettes) et de chauves-souris.

Plusieurs actions sont envisagées :

- Inventaire des populations présentes sur la commune
- Analyse de leurs sites et des difficultés rencontrées

- Amélioration de leurs lieux de vie et aménagements attrayants : mares à boues, supports, nichoirs, abris, perches ... Les aménagements doivent se faire sur des propriétés communales pour éviter des complications administratives (signature d'une convention).
- Sensibilisation du grand public : panneaux, articles, visionnage d'un film sur les hirondelles, animation pour les enfants sur les chauves-souris

Budget estimé :

- Location d'un élévateur (2 jours) : 774,40€
- Supports pour aider les hirondelles à nicher, bacs à boue + nichoirs pour autres oiseaux, selon les retours des citoyens et des experts : 2890€ (attention, le poste « bacs à boue » n'est pas éligible ni l'achat de perchoirs à rapaces)
- Location ou achat d'un appareil de repérage de chauves-souris : 700€
- Projection d'un film sur les hirondelles : 300€
- Panneaux didactiques (3) : 1200€

Retour du pouvoir subsidiant :

- Le poste « bacs à boue » n'est pas éligible
- Ni l'achat de perchoirs à rapaces
- Rappel : remise de la déclaration de créance pour le 01/03/2026 (**soit fin des dépenses courant janvier 2026**).

5.2. Réflexions des participants

Les participants se répartissent en sous-groupes pour aborder les trois espèces visées par la fiche.

Groupe « rapaces » :

- Francis Bathy (Natagora / Chevêches en Famenne) et Alain Ghion (fauconnier château de La Roche, propriétaire de Plumes et Terroir à Marcourt) expliquent la forte diminution des populations de chouettes effraies (des clochers) et chevêches en Wallonie. Il est important d'agir, mais il faut bien placer les nichoirs pour qu'ils soient utiles (et notamment les protéger contre le raton laveur). M. Bathy peut fournir des noms de contacts et de multiples informations (plan de construction pour nichoir,...), mais ne pourra pas s'investir lui-même dans un projet car il est déjà fort impliqué dans la protection des chouettes en Famenne.
- Vérifier les inventaires : site <https://observations.be/>, Natagora...
- Opération combles et clochers (1995) : voir si les aménagements visent les chauves-souris ou les chouettes, vérifier leur bon état et occupation...
- Contacter les agriculteurs qui ont des granges pour récolter des témoignages (de la présence de rapaces)
- Insérer un article dans le bulletin communal pour récolter des témoignages (de la présence de rapaces)
- Organiser un atelier citoyen pour la construction de nichoirs puis les placer (en respectant les conditions nécessaires)

Groupe « chauves-souris » :

- Vérifier les inventaires.
- Insérer un article dans le bulletin communal pour répertorier les colonies connues
- Acheter un détecteur d'ultrasons (et ses éléments annexes comme un disque dur externe...) : cela implique de rédiger un cahier des charges, faire un appel d'offre... François Magonette et Roland Wathieu connaissent bien les aspects techniques.

- Repérer des habitats stratégiques et y mener des campagnes de détection (pour chaque endroit, détecter durant trois nuits propices, d'avril à octobre).

Groupe « hirondelles » :

- Vérifier les inventaires
- Insérer un article dans le bulletin communal pour récolter des témoignages (de la présence d'hirondelles)
- Les actions à mener diffèrent selon les espèces :
 - L'hirondelle des fenêtres niche sur les façades des bâtiments. Plusieurs nids ont déjà été installés sur certains bâtiments communaux dans le cadre de l'opération Cap'hirondelles. Néanmoins, il serait intéressant de voir si d'autres bâtiments communaux peuvent aussi en accueillir.
 - L'hirondelle rustique (protégée) niche le plus souvent dans les étables. A priori, il semble illusoire d'identifier des bâtiments communaux qui pourraient les accueillir. Il s'agirait donc de sensibiliser les propriétaires privés.
 - L'hirondelle de rivage vit à proximité des cours d'eau et construit un « terrier » dans les berges meubles. Une colonie est implantée dans une berge de l'Ourthe près de l'espace de détente Moureau, à Marcourt. Un panneau didactique pourrait sensibiliser à cette cohabitation un peu délicate.
- Contacter un expert (Benoit Tricot, asbl Les bocages... ?) pour voir les possibilités sur les bâtiments communaux et donner une conférence afin de sensibiliser les particuliers.
- Organiser un atelier citoyen pour la construction de nichoirs (financement Fondation Roi Baudouin ?) puis les placer (en respectant les conditions nécessaires)

6. Suites à donner

Un appel aux citoyens sera relancé pour compléter les sous-groupes.

Laurie propose aux différents sous-groupes de poursuivre leurs réflexions selon le planning qui leur convient et de lui **rendre un rapport pour le 15 mai**.

Les articles pour le bulletin communal de juin seront rendus à Laurie pour le 22 mai.

Cédric propose de mettre à disposition des groupes la petite salle Schérès, à leur convenance (dans le respect des activités qui s'y déroulent déjà de manière habituelle). Laurie donnera la procédure à suivre au(x) secrétaire(s) de chaque groupe.

La prochaine réunion citoyenne (pour tous) se tiendra le mercredi 28 mai 2025.

La commune remercie les participants pour leur présence et leur implication ; la réunion se clôture autour du verre de l'amitié.

Pour la FRW,

Geoffrey BERGUET et Alain JACQUET

Présents le 05/03/25 : Roland WATHIEU, Joël VANDENKERCHOVE, François MAGONETTE, Guy de LASSASIE, Annie DERYCKERE, Mireille THIRION, Alain GHION, Nathalie LEJEUNE, Eric DEPAUW, Francis BATHY.

Cédric LERUSSE, Bourgmestre ;

Laurie SCIUS, service Environnement, Commune de Rendeux ;

Geoffrey BERGUET et Alain JACQUET, Fondation rurale de Wallonie ;

Excusés le 05/03/25 : /